

demanda seulement que la répartition fut plus juste.

M. Mailliet. — Nous sommes dans une heure de transition. De là la nécessité de relever le système de nos chemins. Voilà pour l'opportunité. Quant à Roubaix, ses chemins actuels suffisent, parce que Lille et Roubaix sont des foyers d'industrie...

M. Laurent. — Dites des foyers d'impôts !
M. MAILLIET. — Parce que Lille et Roubaix sont des foyers d'industrie, est-ce une raison pour qu'on leur laisse absorber à elles seules tous les avantages des voies de communication ? On nous a dit et prouvé que l'arrondissement de Dunkerque n'a pas de routes départementales. Eh ! qu'on lui en donne ! Le conseil général a sagement agi en faisant la répartition des routes sur tout le département, car le progrès consiste à établir l'équilibre du bien-être sur tous les points également. Nous préparons maintenant la transformation, a dit le conseil général, donc nous ferons la porte à tout classement nouveau et cette porte restera fermée.

M. JULES BRAME désirerait dire quelques mots sur la question qui passionne depuis deux jours l'assemblée, mais il craint de fatiguer le conseil général. (Parlez ! Parlez !)
M. Mailliet veut dire que les villes riches ont des routes parce que là où il y a des routes, il y a l'activité, il y a la richesse, ajoutons, il y a aussi des impôts.

N'oubliez pas, messieurs, continue l'orateur, que dans la séance d'hier vous avez décidé de porter votre attention sur les routes vicinales conduisant à une gare. Par là, vous avez ouvert la porte et déjà chacun veut y pénétrer. Voyez, par exemple, M. Laurent ; il protestait hier ne pas vouloir d'exceptions ; aujourd'hui il en veut une... pour lui !

Chacun lui a dit sa pensée ; moi aussi je viens vous dire la mienne et je vous la dirai tout entière : l'absence de doctrines, dans cette question des chemins, nous a conduits à l'incertitude. Voyez, messieurs, la preuve de ce que je vous dis dans la manière d'agir de M. Laurent. Hier, il refusait 100,000 francs à l'agriculture, en prétextant la pauvreté du pays, et il y a trois mois à peine il se précipitait à la tribune de l'Assemblée nationale et prétendait que dans le département du Nord il n'y avait pas un ouvrier sans travail, que le département était dans un état de prospérité telle qu'on ne l'avait jamais vu, et qu'on y ramassait l'or à la pelle !

Aujourd'hui M. Laurent veut faire passer le département pour un pauvre n'ayant pas le sou ; demain, peut-être, il nous poussera à demander l'aumône.

En développant ces principes, M. Laurent me rappellerait, si je l'en croyais, ce riche milliardaire qui a un équipage et pas de linge. (Rires généraux.)

M. Legrand (de Lecelles). — L'exception telle que vous l'avez faite, on a dit et redit : respectez le principe, mais votez mon exception. Puisqu'aujourd'hui il n'y a plus de doctrines sous ce rapport, je propose de voter les conclusions du 2^e bureau et d'étudier les modifications à apporter à la législation sur nos chemins. (Très bien ! très bien !)

Les conclusions du 2^e bureau sont adoptées.

M. le comte d'Hespeel demande que l'étude d'ensemble soit faite. Cette proposition est adoptée.

M. Billot émet le vœu que le projet de loi sur la ligne de Douai à Cambrai et à Orchies soit présenté le plus tôt possible. — Renvoyé au 2^e bureau.

Parmi les questions qui suivent, nous remarquons celle de la subvention à accorder à des pensionnaires du département à l'École des Beaux-Arts ; le rapport repousse la subvention demandée.

M. Des Rotours explique que cette année un peintre et un sculpteur, lauréats du concours, ont obtenu cette faveur. La demande aussi pour un musicien également méritant. C'est le nommé Broutin, d'Orchies. Après avoir remporté un 1^{er} prix au Conservatoire de Lille, Broutin s'est rendu à ses frais à Paris, où il vient d'obtenir un 1^{er} prix au concours. Les témoignages de ses supérieurs, entre autres de M. Ambroise Thomas, attestent que le succès attend ce jeune homme s'il continue ses études musicales. Or, le troisième bureau espère pouvoir lui donner une bourse l'année prochaine. Le jeune artiste n'a donc plus qu'une année à traverser pour être sûr.

L'orateur demande, en conséquence, d'augmenter de 2,000 fr. le crédit à allouer cette année.

M. le président. — On va voter d'abord le crédit proposé par le 3^e bureau. Ce crédit est voté.

La demande de l'honorable M. Des Rotours est renvoyée à l'examen du 3^e bureau.

La séance est levée à cinq heures trois quarts.

Demain 23, séance publique de neuf heures à onze heures du matin, et reprise à une heure de l'après-midi.

La réunion électorale qui a eu lieu hier au théâtre s'est passée dans le plus grand calme. On trouva plus loin le compte-rendu qui nous en est remis par un de nos reporters. Nous aurons sans doute à revenir sur le discours prononcé par MM. Testelin et Parsy.

Une circulaire ministérielle, en date du 13 février dernier, a prescrit aux préfets des départements de faire établir dans chaque commune l'état de recensement des classes de 1855 à 1866 appelées à composer l'armée territoriale.

Les opérations de recensement étant terminées, il y a lieu de procéder à la réunion du conseil de révision qui doit statuer sur les questions relatives à la formation du contingent de ces douze classes.

Nous apprenons que l'opération de la révision s'effectuera du 9 au 30 novembre prochain.

Ceux qui auront voulu se faire inscrire furent bien surpris de ne pas vouloir pas rester exposés aux sévérités de la loi, car les ordres les plus sévères doivent être donnés pour rechercher les hommes des classes (1855 à 1866, qui malgré les avis répétés de l'administration, ne se sont pas encore fait inscrire sur les contrôles de l'armée territoriale. Les commissaires et autres agents de la police, ainsi que la gendarmerie, ont été spécialement invités à prêter leurs concours afin de découvrir les réfractaires, qui, malheureusement, sont encore assez nombreux.

Mardi matin, à dix heures, ont eu lieu, dans l'église d'Avelin, les funérailles du garde champêtre Chrétien, tué le 24 octobre 1874 par le braconnier Dennoulin, qu'il venait de surprendre en flagrant délit.

M. le conseiller d'Etat, préfet du Nord M. Des Rotours, député, maire d'Avelin ; MM. Brame, comte d'Hespeel, députés ; MM. Leleu, baron de Bouteville, Desmoutiers, Van der Straeten, conseillers généraux ; les juges de paix, les maires et les gardes-champêtres des cantons voisins avaient voulu honorer la mémoire d'un homme mort pour le droit.

Le discours prononcé sur la tombe par M. le préfet a été très émouvant ; il n'a été d'ailleurs que l'éloge de l'humble soldat du devoir tué à son poste.

L'enseignement qui ressort de cette mort, c'est surtout la défense de l'autorité, jusqu'au martyre même.

L'assistance s'est retirée très émue. La présence du premier magistrat du département et des personnages les plus haut placés et les plus considérés du pays au funérailles de l'humble agent, victime de la discipline et du devoir, a produit une profonde impression sur tout le pays.

Le bruit qui s'était répandu hier de la mort de Lebrun, garde-chasse à Avelin, est heureusement faux. Nous avons la satisfaction d'annoncer qu'on a aujourd'hui un certain espoir de le conserver à la vie.

Nous recevons la note suivante que nous nous empressons d'accueillir :

« Les membres de la Société syndicale du Nord sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le mercredi 23 courant, à deux heures très-précises du soir, dans les salons du Cercle du Nord, à Lille.

Ordre du jour :

Proposition relative au crime commis le 24 octobre dernier, dans le bois d'Avelin, sur le garde Chrétien, par le nommé Dennoulin, de Martinsart, près Seclin. »

Il n'est pas un de nos lecteurs qui ne connaisse de nom le fameux M. Gagne, de Paris. On sait ce qu'est cet excentrique archi-fou, et nous ne perdrons pas notre temps à tracer ici l'histoire de ses insanités.

M. Gagne, cependant, honore le Nord de sa candidature, et nous adresse ce matin une lettre de quatre longues pages — prose et vers mêlés — pour nous prier de faire connaître aux Flamands qu'il aspire au bonheur de les représenter à l'Assemblée.

Nous avons pas le cœur assez à la joie pour donner à nos lecteurs tout le plaisir que M. Gagne leur adresse.

Bornons nous à ce petit échantillon de sa poésie :

Gagne, républicain-impérial-royal, Se porte candidat dans le Nord triomphal, Afin de marier à l'unité béni, Partis et prétendants qu'enflamme l'anarchie C'est au nom de la patrie en danger de Satan ou de la république, rage publique de Satan, que M. Gagne nous supplie de lui faire le suprême honneur d'annoncer qu'il se porte candidat dans le Nord, etc., etc.

En voilà assez ; c'est trop plaisanter avec les choses sérieuses. (Mémoria)

Tribunal correctionnel de Lille. — Audience du 28 octobre. — Deux cultivateurs d'Hellemeux, H. Samyn oncle, et Ch. Samyn neveu, étaient en train de se battre. M. Bernard, fermier à Maroquin-Barou, oncle de Samyn neveu, a aidé son beau-frère pour rouer de coups leur neveu commun, qui fut sérieusement blessé. Le neveu et Bernard étaient poursuivis par le ministère public sur la plainte de Samyn oncle. Il se porte partie civile.

Les deux Samyn sont condamnés chacun à huit jours de prison et 100 fr. d'amende ; Bernard, à 100 fr. d'amende.

50 francs d'amende au jeune Coyot, fils d'un riche fermier, de Marc-en-Barou, qui, rencontrant le garde-champêtre de la commune, lui lança le mot de Cambroune. Si ce garçon, qui est encore au lycée, a autant de respect pour ses maîtres que pour les agents de l'autorité, il ne doit pas être un élève modèle.

L. Dubois, paresseux consommé et repris de justice, a abandonné femme et enfants. Il ne vit que du produit de ses vols et de mendicité. — Six mois.

Le 19 octobre Dubrunfant prenait une chope au cabaret du *Moulin Vert* à Roubaix. Survint le nommé V. Bellit, qui se fit aussi servir une consommation.

Aussitôt, s'approchant de Dubrunfant, il se mit à l'insulter et à la frapper, puis il cassa les vitres du cabaret. Un sergent de ville arriva, mais le mauvais sujet venait de prendre la fuite. L'agent le poursuivait et finit par l'atteindre, mais une lutte s'en

suivit. Dubrunfant fut poussé plus loin que J. Desmoutiers, impudence et le cynisme. Cet individu, qui a 23 ans, et qui a déjà subi six condamnations pour vol, est en surveillance assignée à Valenciennes. Il a été arrêté à Lille. Son attitude devant le tribunal est des plus insupportables. Aussi M. le président Gentil lui adresse-t-il quelques observations très justes et très sévères, dont il ne tient nul compte, au contraire, comme on va le voir.

M. le président. — Pourquoi avez-vous quitté Valenciennes pour venir à Lille ? — Pour voler... Cette réponse a indigné l'auditoire. Dureté : est condamné à cinq ans de prison et cinq ans de surveillance.

THEATRE DE ROUBAIX. Réunion publique électorale du 27 octobre 1874.

Hier à eu lieu dans la salle de la rue du Fontenoy une représentation... pardon... une réunion au bénéfice de M. Parsy, candidat républicain.

Bien avant l'heure fixée pour l'ouverture de la séance, une foule nombreuse remplit le parterre, les loges, les fauteuils et l'ambigu-théâtre.

Il y a certainement, au milieu de cette assemblée, des électeurs sérieux, venus dans le but très-louable de se former une opinion ; mais il suffit de jeter un coup d'œil sur l'ensemble pour se convaincre que le plus grand nombre des assistants désire surtout une distraction, un spectacle.

Un brouhaha général règne dans la salle. Des têtes, qui se sont faufilés dans les galeries, échantonnent tout haut leurs réflexions : *Oré non ! qui fait ça ? T'a n'a soi ! Baptiste ! L'auditoire devrait bien venir par ici ! Passe-moi un programme !*

Il est plus de huit heures. Quelques électeurs s'impatientent. L'un d'eux émet cette opinion que les promoteurs de la réunion « ont peur d'infer la séance. »

Mais non, ils n'ont pas peur, car les voici :

M. Dargenucourt, député, s'avance le premier, suivi immédiatement de M. Testelin, député, du candidat Parsy et de M. Louis Legrand (de Valenciennes) conseiller général. Viennent ensuite MM. Deleport-Bayart, Achille Scrépel, Daudet, Hindré, avocat, Paulin Richard, Moreau, Junker, Fanchon et Morel. D'autres restent modestement dans les coulisses.

Quelques applaudissements saluent l'entrée de ces messieurs.

M. Dargenucourt est désigné comme président ; MM. Testelin et Daudet comme assesseurs. On demande aussi M. Charles Boone, dont le nom est surtout connu à Roubaix, depuis l'émeute de mars 1867, mais M. Boone ne se présente pas.

Messieurs, dit l'honorable M. Dargenucourt en prenant la séance, la loi nous interdit toute autre discussion que celle des candidatures, chacun pourra dès lors avoir la parole et nous vous invitons à vous faire inscrire. (Personne ne bouge.)

M. Dargenucourt lit alors une courte allocution dans laquelle il explique que la candidature de M. Parsy a été posée d'abord dans une réunion privée qui a eu lieu chez M. Testelin.

En présence de M. Parsy, dit M. Dargenucourt en continuant de lire, je croirais blesser sa modestie, si je me laisais aller à énumérer ses nombreuses qualités. Mais il vous dira lui-même ce qu'il a promis et ce qu'il promet à ses électeurs. Toujours est-il que M. Parsy refuse l'offre que nous lui faisons, mais il pensa ensuite qu'avant de faire ses affaires, il devrait tout son dévouement à la patrie et c'est pour cela qu'aujourd'hui il ose affronter ce péril : se faire le porte-drapeau du parti républicain. (Bravo.) Car Messieurs, c'est étrange, pénible à dire, mais nous voyons hélas ! que sous la république, il n'y a de rigueur que pour les républicains.

Sa lecture finie, M. Dargenucourt donne la parole à M. Parsy. (Bravo.)

M. Parsy s'exprime avec une facilité modérée et d'une façon très incorrecte ; on voit qu'il n'a pas l'habitude de parler au public. Messieurs, dit-il en substance, une invitation m'ayant été faite de me présenter devant vous, c'est avec empressement que j'ai voulu y déférer (applaudissements) ; c'est un devoir que j'accomplis ici, Messieurs, à Valenciennes, cette ville a des sympathies aux idées dont j'ai l'honneur d'être le drapeau ; nulle part, Messieurs, je ne l'ai fait avec plus de plaisir.

M. Parsy ne s'attendait pas, paraît-il, à être choqué comme candidat par les républicains ; il n'a pas, assure-t-il, les aptitudes et le talent nécessaires ; mais, messieurs, ajoute l'orateur, je ne puis que me rendre à votre désir : ce que j'ai de facilité, tout est à votre service, je mettrai au service de notre cause.

M. Parsy déclare qu'il est partisan de la démocratie ; son dévouement à cette « énorme fraction du peuple » date de bien loin. Il ajoute aussitôt qu'il est aussi l'ami de M. Dargenucourt, « lui-même si dévoué à la République », de M. Dargenucourt qui le représente, « qui a personnifié la « ville de Roubaix. »

M. Parsy répète l'histoire de sa candidature et entame le récit de ses mésaventures lors de la première élection de M. Dargenucourt. Il constate aussi qu'il dut donner sa démission parce qu'il avait cru « dans sa naïveté » que sous la République on pouvait être candidat républicain.

Cette réflexion, qui rappelle un couplet fameux de la *Ballade de M. Angot*, excite les rires et les bravos de quelques auditeurs.

Selon M. Parsy, ce qu'on lui reprochait surtout à la sous-préfecture de Cambrai, c'était son entourage et surtout sa liaison avec le « farouche Dargenucourt. »

Quelques personnes dans la salle : Vive Dargenucourt !
M. Parsy reprenant : Oui, Messieurs, j'ai dû démissionner. Je ne suis plus malin... Dois-je être député ?
Une voix : Je me la demande !
D'autres voix : oui ! oui !

les différents régimes qui pourraient remplacer la République. Il commença par « depuis l'empire. Ah ! Messieurs, dit l'orateur, le bon cœur fait injure à personne, en disant les paroles du maréchal de Mac-Mahon : « Si le drapeau blanc revenait, les chapeaux porteraient tout seuls ! » Si M. Parsy était quelque peu au courant des choses contemporaines, il saurait que ces paroles, prêtées au maréchal, par un journal étranger, ont été ostensiblement démenties. M. de Mac-Mahon peut, comme la majorité des Français, préférer le drapeau tricolore, mais il n'a pas oublié que c'est sous le drapeau blanc qu'il a fait ses premières armes. M. Parsy n'aurait pas dû oublier, lui, que c'est, en définitive, au drapeau blanc que les habitants du nord de la France doivent, aussi bien que l'Alsace et la Lorraine, l'honneur d'être Français. Il est vraiment étrange que les républicains ne puissent pas défendre leurs opinions sans insulter à quelqu'une de nos gloires nationales.

Mais passons. Le drapeau blanc n'est pas en cause dans cette élection, puisque les plus fidèles partisans déclarent vouloir s'abstenir.

M. Parsy arrive à l'orléanisme...

A ce moment il se produit quelques tapage dans la salle, aux galeries.

Une voix au parterre. Il est donc payé pour faire du bruit, ce c..... là !
M. Parsy (qui prend l'interpellation pour lui). Messieurs, je ne serai plus long... Encore quelques mots, et je termine...

M. Dargenucourt. — Mais M. Parsy, ce n'est pas à vous que ces mots s'adressent. Vous dans l'auditoire ! Non ! Non ! Evidemment ! (Rires et bruit.)

M. Testelin se levant : Il faut avoir de l'indulgence, les républicains sont si nombreux à Roubaix que le théâtre serait trois fois plus grand qu'il ne pourrait encore les contenir tous ! (Bravo ! Très-bien !)

M. Parsy, reprenant : l'orléanisme est mort ; il a abdiqué en se jetant dans les bras de M. le comte de Chambord. Et, du reste, Messieurs, disons-le tout haut, il n'y a plus de rois à sa disposition.

Quant au bonapartisme, permettez-moi de ne pas en parler. Rappelez-vous Sedan, Bessine.

Messieurs, il nous faut à toute force sortir des provisoires, qui représentent le septennat ; le provisoire est fatal aux affaires, nous voulons en finir ; donnez vos suffrages à des députés républicains, cette fin du provisoire nous la donnerons tout de suite.

La République, Messieurs, il nous la faut, et tout de suite. (Bravo.) Au 3 novembre donnez-moi vos suffrages, je serai le défenseur de vos libertés.

En ce moment, un auditeur se trouva mal. Est-ce la chaleur ? Est-ce le discours de M. Parsy ? On ne sait. Un grand tumulte se produit dans l'assemblée, il y a des cris, des boucanades.

M. TESTELIN. — Faites donc la police vous-même, dans un pays libre, chacun a le droit de le faire ; votre conduite est celle des réactionnaires... ils poussent, poussent à dehors parce que la place est à la République. Messieurs, vous me donnez la parole, mais il ne s'agit pour moi, que d'enfoncer une porte ouverte. Vous voulez la République, tous vous êtes ses partisans. (Ouf.) Chacun ne saurait ignorer que sous le gouvernement de la République il ne devrait être nommé que des députés républicains, et non pas des ennemis de ce gouvernement.

Ici M. Testelin fait l'apologie de M. Thiers, et il ajoute :

Quand M. Thiers est tombé, il a été remplacé par je ne dirai pas le premier venu, mais il n'y a pas de comparaison entre lui et l'illustre M. Thiers. Ah, cependant si le maréchal était mieux entouré, tout irait mieux ; patience, patience, nommez des députés comme Corne, Dargenucourt, et vous serez récompensés de votre attente.

Il faut six mois pour que la moisson pousse... patience nous sommes peu secondés, c'est vrai, tous les fonctionnaires sont bonapartistes, légitimistes, s'il en était un qui se disait républicain, on l'expulserait.

M. Testelin constate que ce que nous avons, ce n'est pas une République... et il continue : Parlons un peu de l'homme que notre honorable collègue, M. Boduin a, dans un semblant de réunion, à Valenciennes, proposé à ses concitoyens.

On a prétendu que M. Flévet, homme très-honorable du reste, était le défenseur de la religion, de la famille ; mais hi la religion, ni la famille ne sont menacées avec M. Parsy... Allons donc, M. Boduin est dans l'erreur la plus complète quand il vient dire que la famille, la religion, la propriété sont ouvertement attaquées par des socialistes audacieux qui vous ont déjà donné la mesure de ce qu'ils oseraient faire si le pouvoir tombait entre leurs mains.

D'abord, Messieurs, je dois vous dire, M. Parsy a deux fois la fortune de M. Flévet ; M. Flévet défend la religion, la famille, mais, une chose, Messieurs, que vous ne devez pas ignorer, c'est que M. Parsy est marié, père de famille et que M. Flévet, lui, est garçon ! (Rires.) Je n'entends pas pour cela dire du mal de tous les vieux garçons. (Il montre M. Dargenucourt.) (Nouveaux rires.) M. Parsy est donc intéressé à défendre la propriété, la religion, la famille, l'est-il ? (Oui, oui) comme M. Flévet ! (Beaucoup mieux.) Allons, Messieurs, vous devez avoir hâte de voir des votes à l'Assemblée. Vous avez la République, mais vous ne l'avez que de nom. Au 3 novembre, Messieurs, courez aux urnes. (Vive la République. Vive Testelin !)

M. Legrand (de Valenciennes) prend la parole à son tour. M. Legrand trouve que ceux-là seuls sont Français qui sont républicains ; il fait l'éloge du gouvernement de M. Gambetta ; il constate qu'actuellement l'autorité n'est pas républicaine ; il entame la ritournelle obligée sur l'ancien régime, les nobles, les prêtres, etc., etc. Selon M. Legrand, l'Empire a voulu livrer la France à la « domination cléricale. »

En terminant, M. Legrand dit que c'est « la loi de la République » qui a vaincu. Ainsi soit-il !

Il est neuf heures et demie et la séance est générale.

M. Dargenucourt. Si quelqu'un veut parler on l'écouterait avec impatience !

Un étranger, qu'on dit être un M. Legrand, de Bordeaux, se présente pour parler contre... l'Empire ; il n'est pas élu dans le département, la loi est donc impossible de le satisfaire. (Cris de : vive les Bourdais !)

Les Bourdais : Je suis étonné d'être des choses qu'on ne lit pas dans les journaux. (Rires.)

M. Dargenucourt demande des remarques pour Testelin, Legrand, Parsy... on cria : Qui ? qui ? et la foule s'éleva sans bruit, ni tumulte.

Une réunion électorale républicaine à Valenciennes.

Dans la soirée d'un dimanche, rue du Moulin-Pagel, on fit d'abord hier, où l'on va depuis aujourd'hui, M. Parsy, candidat républicain de Cambrai, est venu lundi dernier solliciter les suffrages des électeurs de notre ville. Au bureau étaient les parains : M. Dargenucourt, de Roubaix, président ; M. Testelin, de Lille, et Legrand, de Valenciennes, assesseurs.

L'auditoire se compose d'ouvriers, de bourgeois, d'étrangers au grand nombre, et de plusieurs électeurs... belles.

La parole est donnée d'abord à M. Testelin. Tous ceux qui le connaissent savent que M. Testelin possède toutes les qualités d'un orateur de club. Vos suffrages, parole claire et facile, nature ardente, trop ardente parfois. Ce soir, suivant le mot d'ordre du parti, il a laissé la langue au vestiaire, et se montrant modéré, presque impartial pour ses adversaires en même temps qu'habile, il mérite et obtient les honneurs de la séance.

Entre 2 candidats également honorables il se déclare pour M. Parsy, qui affirme la République. Dans la profession de M. Flévet, dit-il, vrai sur la malice des fonctionnaires, on ne trouve rien mais on les voit qu'on veut : légitimité, orléanisme, bonapartisme, septennat... Elle accepte le septennat, nous l'acceptons avec elle, mais elle remet à 6 ans pour fixer le sort de la France ; de même que si plusieurs associés propriétaires d'une machine de 300 chevaux veulent en disposer pour filer l'un de la laine, l'un du coton, un 3^e du lin, etc., etc., ne pouvant s'entendre, prennent le parti de tourner à vide pendant 6 ans.

Nous voulons la République, continue M. Testelin, parce que c'est le gouvernement du peuple par lui-même, le seul où l'égalité règne parfaitement, où l'on ne peut décider la guerre sur un motif futile et nous arrache violemment à nos foyers comme en 1870 pour recommencer dans le Nord même une seconde édition de la retraite de Moscou. En République, lorsqu'on n'est plus content d'un homme on le remplace, comme les ouvriers et patrons agissent entre eux, on lui prévient les 15 jours.

Aurions-nous la volonté de constituer la monarchie, nous ne le pouvons, pour ne pas engager et aliéner la liberté de ceux qui viendront après nous dans la vie politique. Afin de donner la propriété aux affaires, au pays la stabilité votons, unanimement pour M. Parsy ; ce vote signifiera « République et dissolution » et la Chambre à laquelle la France entière demande la fin de ses travaux, cette Chambre où la République n'a plus que quelques sièges à conquérir pour s'affirmer dans un vote, mettra un terme à sa trop longue durée en nous donnant des institutions républicaines.

On le voit, les arguments de M. Testelin ne sont pas irréfutables. Puisqu'il accepte le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, que signifie sa machine tournant à vide pendant 6 ans ? Quel gâchis serait un gouvernement où les hommes changeraient tous les 15 jours ?

Pourquoi ne pouvait fonder de monarchie sans aliéner la liberté de ceux qui nous suivent dans la carrière politique, pourquoi nous établir la République sans violer cette même liberté ? et par quelle logique déclarer la chambre impuissante, lui commander de se dissoudre et exiger d'elle auparavant la proclamation de la République. Cela fait tout ira au mieux et chacun mettra sa poule au pot.

A M. Testelin succède M. Parsy, qui, dans un langage assez embarrassé, développe la même thèse sous une forme moins heureuse : République et dissolution. Le candidat stable comprendra le dilemme de la situation et il avouera que, sans ses amis politiques, sans la grandeur du devoir qui s'imposait à sa conscience (croix qui voudra), il n'aurait osé venir faire son panegyrique et affronter la lutte électorale. Ses espais sont peints sur son visage. Il est mépris écouté que son prédécesseur, les conversations particulières courent souvent à voix, son langage hésitant et paroles incohérentes laisse froissés ses auditeurs.

M. Dargenucourt se lève après M. Parsy pour le féliciter et le remercier, et commencent à se présenter aucun orateur opposant, la soirée semble finie.

Mais nous avons compté sans un avocat qui ne pouvait perdre une si belle occasion d'exhiber sa personne intéressante. Il est temps de nous darder un peu ; ami lecteur, laissez-moi vous présenter M. Legrand de Valenciennes.

Imaginez un orateur de comédie sur un théâtre de 3^e ordre, visant à l'effet par l'emphase et les contorsions ; sur une poitrine exiguë, grâce aux complaisances d'un gilet au cœur ouvrant d'une anse à l'autre, s'étale une chemise blanche et immaculée ; la taille ferait envie à une jeune fille, le corps est long et fluet. L'avocat d'aujourd'hui se débat sur ses honores étroits, son conseil de guespe, puis commence par parler en lui-même. Peu à peu cependant, il manifeste plaintif, d'un chat dans la gorge.

M. Legrand (de Valenciennes) prend la parole à son tour. M. Legrand trouve que ceux-là seuls sont Français qui sont républicains ; il fait l'éloge du gouvernement de M. Gambetta ; il constate qu'actuellement l'autorité n'est pas républicaine ; il entame la ritournelle obligée sur l'ancien régime, les nobles, les prêtres, etc., etc. Selon M. Legrand, l'Empire a voulu livrer la France à la « domination cléricale. »

M. Legrand (de Valenciennes) prend la parole à son tour. M. Legrand trouve que ceux-là seuls sont Français qui sont républicains ; il fait l'éloge du gouvernement de M. Gambetta ; il constate qu'actuellement l'autorité n'est pas républicaine ; il entame la ritournelle obligée sur l'ancien régime, les nobles, les prêtres, etc., etc. Selon M. Legrand, l'Empire a voulu livrer la France à la « domination cléricale. »

M. Legrand (de Valenciennes) prend la parole à son tour. M. Legrand trouve que ceux-là seuls sont Français qui sont républicains ; il fait l'éloge du gouvernement de M. Gambetta ; il constate qu'actuellement l'autorité n'est pas républicaine ; il entame la ritournelle obligée sur l'ancien régime, les nobles, les prêtres, etc., etc. Selon M. Legrand, l'Empire a voulu livrer la France à la « domination cléricale. »

M. Legrand (de Valenciennes) prend la parole à son tour. M. Legrand trouve que ceux-là seuls sont Français qui sont républicains ; il fait l'éloge du gouvernement de M. Gambetta ; il constate qu'actuellement l'autorité n'est pas républicaine ; il entame la ritournelle obligée sur l'ancien régime, les nobles, les prêtres, etc., etc. Selon M. Legrand, l'Empire a voulu livrer la France à la « domination cléricale. »

M. Legrand (de Valenciennes) prend la parole à son tour. M. Legrand trouve que ceux-là seuls sont Français qui sont républicains ; il fait l'éloge du gouvernement de M. Gambetta ; il constate qu'actuellement l'autorité n'est pas républicaine ; il entame la ritournelle obligée sur l'ancien régime, les nobles, les prêtres, etc., etc. Selon M. Legrand, l'Empire a voulu livrer la France à la « domination cléricale. »

M. Legrand (de Valenciennes) prend la parole à son tour. M. Legrand trouve que ceux-là seuls sont Français qui sont républicains ; il fait l'éloge du gouvernement de M. Gambetta ; il constate qu'actuellement l'autorité n'est pas républicaine ; il entame la ritournelle obligée sur l'ancien régime, les nobles, les prêtres, etc., etc. Selon M. Legrand, l'Empire a voulu livrer la France à la « domination cléricale. »

M. Legrand (de Valenciennes) prend la parole à son tour. M. Legrand trouve que ceux-là seuls sont Français qui sont républicains ; il fait l'éloge du gouvernement de M. Gambetta ; il constate qu'actuellement l'autorité n'est pas républicaine ; il entame la ritournelle obligée sur l'ancien régime, les nobles, les prêtres, etc., etc. Selon M. Legrand, l'Empire a voulu livrer la France à la « domination cléricale. »